

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 13 (1989)

Artikel: Les plans cadastraux du XIX siècle : un travail de titan méconnu
Autor: Miserez, Jean-Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES PLANS CADASTRAUX DU XIX^e SIÈCLE: UN TRAVAIL DE TITAN MÉCONNNU

71 ans
5.
vêché à
B. Cette
la Révo-
lution
l'ordissons
urent in-
dant le
Saurine
existence

Aujourd’hui, faire appel au cadastre est devenu, pour le propriétaire ou pour les autorités communales et cantonales une opération presque courante. C'est ainsi que, dans le canton du Jura, ce ne sont pas moins de 350 mutations à la propriété et 600 immatriculations de bâtiments qui sont enregistrées chaque année. Quant aux demandes d'extraits de plans, on peut les estimer à près de 1500 par an.

Demain, la technologie, l'informatique en particulier, permettra d'accéder de manière encore plus souple et décentralisée à ces informations foncières qui, numérisées, pourront être consultées sous forme de plans ou de listes sur la plupart des écrans d'ordinateurs, dans les administrations ou les bureaux techniques, privés ou publics.

Hier, et là est le sujet de notre admiration, les moyens d'information foncière étaient déjà remarquablement développés.

Notre intention n'est pas de faire ici œuvre d'historien ou d'archiviste; mais comme technicien du cadastre, nous souhaitons éveiller l'intérêt et l'attention sur une période captivante et, si possible, susciter des recherches plus poussées pour éclairer un chapitre un peu oublié de notre histoire.

Les bases historiques de la mensuration parcellaire

Au Moyen Age, la propriété foncière est essentiellement l'affaire de quelques seigneurs. Les frontières sont naturelles (crêtes de montagnes, rivières...) ou traditionnelles et ethniques (frontière des langues...) et n'ont donc pas besoin d'autre matérialisation que de quelques bornes monuments de prestige. Ou alors, les limites sont le fruit de guerres et de rapines et sont donc trop mouvantes et versatiles pour être figées par des bornes ou dans des plans.

Quant à la perception de l'impôt, basée sur une quote-part de la production agricole des serfs et autres manants, elle a besoin de balances plus que d'inventaires fonciers.

Mutatis mutandis, la situation restera à peu de chose près la même jusqu'à la Révolution française.

Une propriété foncière à inventorier

1789 fait tomber les droits fonciers des seigneurs et distribue le sol au peuple (les spécialistes me pardonneront ce raccourci audacieux!). L'Etat « populaire » et démocratique a davantage besoin de rentrées fiscales en espèces sonnantes et tré-

buchantes que de dîmes payées en blé ou en pommes. Il va donc prélever ses ressources sur la nouvelle fortune personnelle que constitue la propriété sous forme de taxes foncières. Il faudra donc établir des registres de propriétés, des cadastres comme les appelaient déjà les Romains.

Mais cet inventaire purement littéral montre bientôt ses limites. La nécessité de disposer d'une représentation graphique des propriétés afin de mieux en estimer la valeur et la surface se fait sentir: c'est alors que les « mappes » ou plans cadastraux, ou encore plans parcellaires font leur apparition dans le Milanais dès 1718 puis en Savoie dès 1728.

Le Jura ne reste pas en arrière. Alors que notre région est française, l'arrêté du Gouvernement du 27 vendémiaire an XII (20 octobre 1803) va ordonner la mensuration du territoire. Tout cela se passe dans l'ambiance du nouveau droit foncier qui sera formalisé par le code Napoléon. Ici-même, dans le Jura, cette nouvelle tendance est animée par un technicien de première classe: le colonel Joseph-Antoine Buchwalder (1792-1883). Elève de Watt, bras droit du général Dufour, ce Delémontain s'est illustré dans les domaines de la cartographie, de la triangulation et du génie civil. Son nom figure sur de nombreux plans de la première génération des mensurations parcellaires.

Du cadastre fiscal au cadastre juridique

Le nouveau droit foncier engendre la nécessité de disposer d'instruments juridiques adéquats. Il ne s'agit plus seulement de garantir l'égalité et la justice fiscale, mais encore d'assurer la pérennité des droits du propriétaire, surtout quand il entre — et ce ne sera pas rare! — en conflit de voisinage. On démarque alors sur le terrain, par des bornes, les limites de la propriété, et on reporte ces limites convenues sur un plan. Le juge pourra alors en tout temps demander le rétablissement de l'état de propriété, quels qu'aient été les outrages apportés à l'abornement. Dans ces conditions, l'esquisse approximative n'offre plus la précision nécessaire. Il faudra avoir recours à des méthodes et à des instruments permettant d'établir un plan juste et fiable, malgré son échelle réduite.

Les instruments et les méthodes

L'arpenteur de l'époque dispose de méthodes qui paraissent rudimentaires en regard de la technologie moderne, mais dont l'efficacité et la précision font encore notre admiration actuellement.

La méthode orthogonale

La méthode consiste à mesurer, sur une base, les distances perpendiculaires (orthogonales) entre un point et cette base. On utilisera pour la mesure des distances la chaîne d'arpenteur (actuellement le ruban métrique ou la chevillère)



Fig. 1: Chaîne d'arpenteur

et pour les angles droits, on utilise l'équerre ou squadro, cylindre de bois ou de laiton fixé sur un pied permettant de le planter en terre; sa partie supérieure est entaillée de quatre fentes perpendiculaires qui servent à viser.

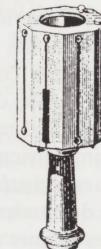


Fig. 2: Equerre d'arpenteur

L'ouvrage de Lodovico Perini, intitulé *Geometria Pratica* en donne les illustrations suivantes :



Fig. 3: Arpenteurs lors d'un levé orthogonal (1757).

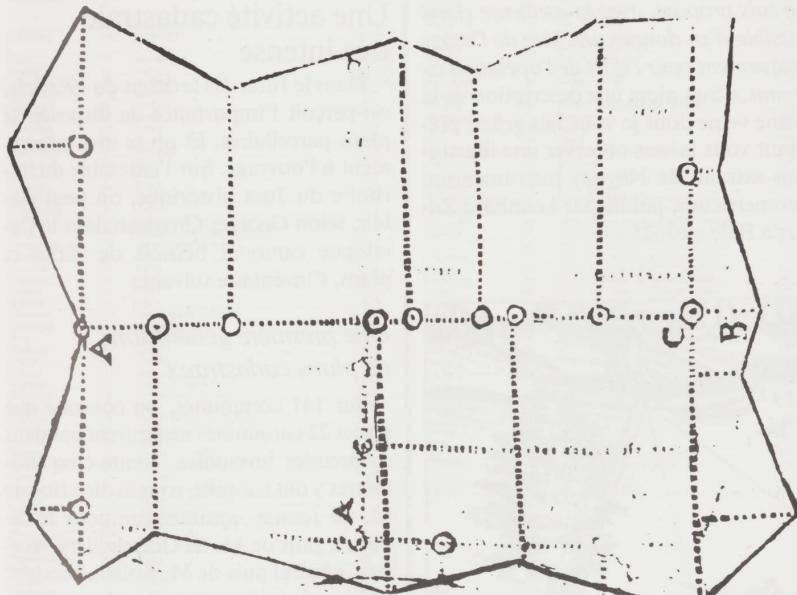


Fig. 4: Croquis d'un levé orthogonal (1757)

Cette méthode semble avoir été peu utilisée dans le Jura, si ce n'est dans la période de 1900 à 1915. Cela est sans doute dû aux dimensions du terrain ainsi qu'à la topographie et la couverture du sol jurassien qui rendent cette méthode peu rentable.

La planchette

Cette méthode utilise une table posée sur un trépied, sur laquelle se déplace un

viseur (alidade) que l'on oriente en direction de l'objet à lever. On trace alors directement la direction au crayon sur le plan. Puis on déplace la planchette sur l'autre extrémité de la base et on vise à nouveau le point à lever. L'intersection des deux lignes donne alors la position, à l'échelle, du point à lever, sans avoir dû mesurer de distances. Cette méthode est donc particulièrement indiquée dans des terrains accidentés. Elle sera presque ex-

clusivement utilisée dans le Jura au 19^e siècle.



Fig. 5: Arpenteur procédant à un levé à la planchette.

Un auteur anonyme de l'époque a tenté de décrire ladite planchette : « *C'est le commun sentiment des meilleurs géomètres, que l'usage de la planchette, quand il s'agit de lever plans d'une longue étendue, soit le meilleur et le plus exact moyen et l'utilité qu'on reçoit par ledit instru-*

Commune
Court
Mouster
Pannette
Chaux-des-
Corgémont
Champoz
Loveresse
Conches
Mont-Trame
Frelencourt
Midcourt
Courteille
Tramenet-D
Courchapt
Montfacon
Muraux
Peuchapatty
Chatelet
Corcelles
Créminal
Escher
Grandval
Chênevez
Courgenay
Fally
Montenol
Ocourt
Rocourt
Bouscourt
Bournon
Corban
Courroux
Courteille
Davelier
Merle
Montsevelix
Piegne
Vicques
Bernex
Epinay
Genevez
Montiverg
Pommerey
St-Brais
Belpachon
Rehevelier
Scheute
Sornetan
Soubaz
Vellerat
Bressaucx
Buix
Courchavoi
Courtemal
Montignez
Pieugny
Seleute
Vendinco
Bassecourt
Ederswiler
Glovelier
Saulcy
Soulice
Sohières
Underveille
Breuil
Ernes
les Goumois
Noirmont
Gréllingen
Roggendo
Aile
Beurnevès
Boncourt
Charmolle
Cornel
Dampfleur
Dammart
Fonrenas

ment n'est point indifférent, puisqu'à proportion que le plan est formé, représenté la même figure et à juste du terrain dont on s'est proposé d'en lever le plan et comme l'usage pratique de cet utile instrument, est peu enseigné par les professeurs de l'art à leurs praticants; par conséquence, plusieurs même de profession en sont peu informés; motif par lequel je

me suis proposé, avec la meilleure clarté possible d'en donner une idée de l'usage uniquement pour l'effet de l'opération ci-devant.» Suit alors une description de la même veine dont je vous fais grâce, préférant vous laisser observer une illustration extraite de Novum Instrumentum Geometricum, publié par Leonhard Zubler à Bâle en 1625.

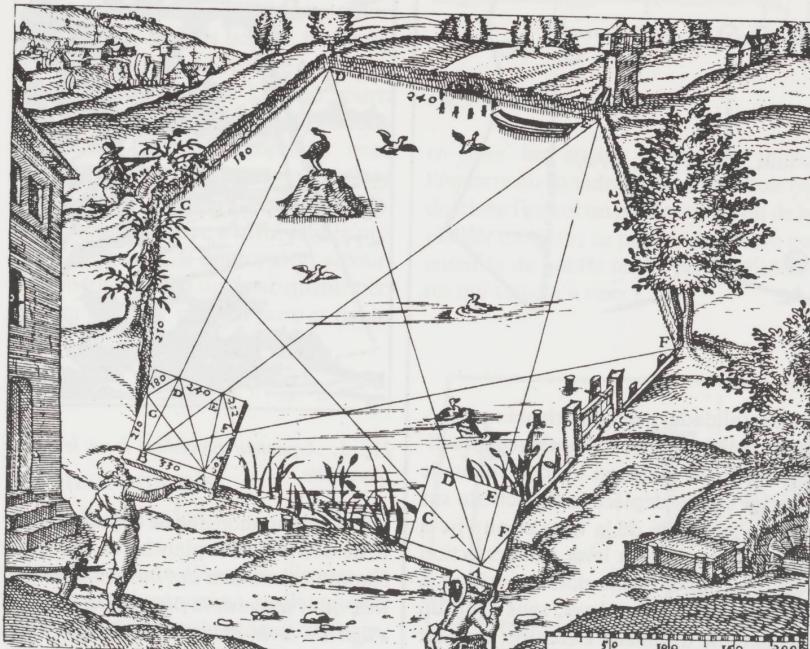


Fig. 6: Schéma d'un levé à la planchette, Zubler, 1625.

Une activité cadastrale très intense

Dans le Jura, dès le début du 19^e siècle, on perçoit l'importance de disposer de plans parcellaires. Et on se met intensément à l'ouvrage. Sur l'ensemble du territoire du Jura historique, on peut établir, selon Georges Grosjean dans le Catalogue cantonal bernois de cartes et plans, l'inventaire suivant :

Une première génération de plans cadastraux

Sur 147 communes, on constate que seules 22 communes ne figurent pas dans ce premier inventaire. Trente-cinq géomètres y ont travaillé, sous la direction de M. de Jenner, commissaire pour le cadastre, puis de M. de Grandvillers, receveur général puis de M. Koller, directeur de l'impôt foncier. Ces plans ont été contrôlés par les ingénieurs vérificateurs Junod, Fix et Buchwalder. On dénombre parmi les noms cités quatre géomètres qui se sont occupés de 10 à 19 communes et quatre autres qui se sont occupés de plus de 20 communes. Ces mensurations ont été commencées par les autorités françaises sur la base de l'arrêté du 27 vendémiaire an XII puis continuées par le gouvernement bernois. Les dates concernent la livraison ou l'approbation des plans; néanmoins, on peut constater que tout s'est déroulé entre 1803 et 1836, soit en moins d'un tiers de siècle.

POTERIES ET FAÏENCERIES D'AUTREFOIS

Tableau 1 : Levés de la première génération

Commune	distr.	géomètre	année
Cout	Mt	anonyme	déb. 19e
Moutier	Mt	Aubry	déb. 19e
Perriffre	Mt	anonyme	déb. 19e
Drugey-de-B ^r , la	Mt	Jenner, Junod, Aubry	1804
Comptement	Ct	Voisin	1805
Champoz	Mt	Voisin	1805
Loveresse	Mt	Voisin	1805
Contebert	Ct	Voisin	1807
Tramelan	Ct	Voisin	1810
Freylenget	Po	Froté	1818
Milcourt	Po	Froté	1818
Courteury	Ct	Evard	1819
Tramelan-Dessous	Ct	Oppikofer	1819
Courchapon	Dt	Jullerat	1819
Muriaux	Po	Wermelle, Aubry	1819
Peuchapotte, le	Po	Jenner, Junod, Wermelle	1819
Châtelat	Mt	Oppikofer	1819
Corcelles	Mt	Fisch	1819
Créminal	Mt	Fisch	1819
Escher	Mt	Fisch	1819
Grandval	Mt	Fisch	1819
Chevinez	Po	Jenner, Gasman, Galon	1819
Courgenay	Po	Schwartz, Froté	1819
Fahy	Po	Gasman, Galon	1819
Montenol	Mt	Girard	1819
Ocourt	Po	Girard	1819
Rocourt	Po	Gasman	1819
Bolcourt	Dt	Jenner, Junod, Jullerat	1820
Bourignon	Dt	Jenner, Junod, Schwarz	1820
Corban	Dt	Pursh	1820
Coppeaux	Dt	Jenner, Junod, Aubry	1820
Courteletta	Dt	Jenner, Junod, Crotet	1820
Develier	Dt	Schräer	1820
Mervelier	Dt	Jenner, Junod, Fisch	1820
Montselliéville	Dt	Jenner, Junod, Pursh	1820
Pleigne	Dt	Schwartz	1820
Vernex	Dt	Jenner, Junod, Lapaire	1820
Vicques	Po	Jenner, Junod, Crotet	1820
Bémont, le	Po	Jenner, Junod, Evard	1820
Epauvillers	Po	Jenner, Junod, Peseux	1820
Genève, les	Po	Jenner, Junod, Cerf	1820
Montfaverger	Po	Jenner, Junod, Wermelle	1820
Pommerey, les	Po	Evard	1820
St-Brass	Po	Wermelle	1820
Belprahon	Mt	Pellaton	1820
Rebelvailler	Mt	Schräer, Jenner, Junod, Evard	1820
Scheult, la	Mt	Jenner, Junod, Fisch	1820
Sorigny	Mt	Jenner, Junod, Jullerat	1820
Soubzur	Mt	Hantz	1820
Vellerat	Mt	Jenner, Junod, Pellaton	1820
Bressaucourt	Po	Jenner, Junod, Lapaire	1820
Buix	Po	Jenner, Junod, Lapaire	1820
Couzevaux	Po	Lapaire	1820
Courmelec	Po	Lapaire	1820
Montignez	Po	Pellaton	1820
Pleujouse	Po	Pellaton	1820
Seleute	Po	Lapaire	1820
Vendlincourt	Po	Lapaire	1820
Bassecourt	Dt	Jenner, Junod, Pellaton	1821
Edesbawiller	Dt	Fisch	1821
Glovelier	Dt	Jenner, Junod, Evard	1821
Saucy	Dt	Jenner, Junod, Cerf	1821
Souice	Dt	Jenner, Junod, Crotet	1821
Soyhières	Dt	Jenner, Junod, Brocard	1821
Undsbawiller	Dt	Crotet	1821
Breitenbach, les	Po	Wermelle	1821
Enters, les	Po	Froté, Noirjean	1821
Goumois	Po	Noirjean	1821
Normont, le	Po	Brocard	1821
Gréllingen	Lf	Pursh	1821
Roggenebourg	Lf	Pursh	1821
Allé	Po	Jenner, Junod, Schwartz	1821
Beurnevésin	Po	Gasser, Jenner, Junod, Pellaton	1821
Boncourt	Po	Jenner, Junod, Gasman	1821
Charmolle	Po	Gasman	1821
Couzevaux	Po	Girard	1821
Dampfieux	Po	Gasman	1821
Damvart	Po	Gasman	1821
Fontenais	Po	Gasman	1821

les avec leur abornement, les numéros de parcelles, les bâtiments, routes, chemins, cours d'eau et limites de forêts, mais pas l'altimétrie.

L'inventaire établi par M. Grosjean concerne cette fois toutes les communes du Jura historique, sans aucune exception.

On percevra encore mieux l'efficacité des géomètres de cette époque en constatant que la troisième génération de plans, décrétée par le Code civil de 1912 ne couvre, après 77 ans, que moins des deux tiers de notre territoire !

Tableau 2 : Levés de la deuxième génération

commune	district	géomètre	date
Zwingen	Lf	H. Hennet	1840
Loveresse	Mt	Ch. Hennet	1840
Grandfontaine	Po	G. Lestocq	1840
Bévilard	Mt	H. Hennet	1841
Sorviller	Mt	H. Hennet	1841
Rocourt	Po	J. Helg	1842
Duggingen	Lf	Bodenkehr	1843
Courteletta	Po	J. Helg	1843
Montingez	Po	Metho	1843
Roche d'Or	Po	P. Prêtre	1843
Röschzen	Lf	Bodenkehr	1844
Courchavon	Po	P. Prêtre	1844
Damvart	Po	Ch. Hennet	1844
Venthincourt	Po	J. Helg	1844
Corban	Dt	H. Hennet	1845
Pleigne	Dt	J. Helg	1845
Rossemaison	Dt	J. Helg	1845
Nenzlingen	Lf	H. Hennet	1845
Obergemmiez	Dt	G. Hertz	1845
Corne	Po	J. Froté	1845
Récile	Po	P. Prêtre	1845
Châtillon	Dt	N. Felath	1846
Mervelier	Dt	J. Froté	1846
Montenol	Dt	P. Prêtre	1846
Montselliéville	Dt	H. Hennet	1846
Blaues	Lf	Bodenkehr	1846
Liesberg	Lf	J. Helg	1846
Wahlen	Lf	Hantz	1846
Soyhières	Dt	J. Helg	1847
Brislach	Lf	Bodenkehr	1847
Burg I. ^r	Lf	H. Hennet	1847
Duggingen	Lf	Ch. Hantz	1847
Gréllingen	Lf	Jankowsky	1847

Aile	Po	J. Frôté	1847	Bémont, le	FM	E. Pallain	1854
Charmolle	Po	H. Hennet	1847	Bonnevaux, les	FM	G. Helg, Babé	1854
Coueue	Po	P. Prêtre	1847	Chavannes-des-B., la	FM	J. Helg	1854
Courgenay	Po	J. Helg	1847	Epouyerez	FM	G. Hantz	1854
Courtedoux	Po	M. Vallat	1847	Goumois	FM	Liechty	1854
Lugney	Po	P. Prêtre	1847	Montfacon	FM	M. Vallat	1854
Megeux	Po	H. Hennet	1847	Montlaverger	FM	Bodenehr	1854
Porrentruy	Po	J. Frôté, M. Vallat	1847	Peuchapatte, le	FM	J. Helg	1854
Bourrignon	Dt	J. Helg	1847	Peyres, les	FM	J. Helg	1854
Laufen	Lf	J. Hennet	1848	Comorre	Cl	Bodenehr	1855
Buse	Po	M. Vallat	1848	Cortebert	Cl	J. Helg	1855
Dampierreux	Po	P. Prêtre	1848	Courteulary	Cl	G. Helg, Babé	1855
Fonterais	Po	Ch. Hantz	1848	Heute, la	Cl	M. Vallat	1855
Frelégourt	Po	J. Frôté	1848	Saint-André-Sombeveu	Cl	E. Pallain	1855
Pleujouse	Po	J. Frôté	1848	Muraux	FM	Frohé Blatter	1855
Boécourt	Dt	H. Henne	1849	St-Brais	FM	Ch. Hantz	1855
Asuel	Po	Wermelle, Mathey	1849	Orvin	Cl	Pallain, Bodenehr	1856
Gasperevin	Po	E. Pallain	1849	Bassecourt	FM	Ch. Hantz, M. Vallat	1856
Boxholz	Po	Bodenehr, Babé	1849	Dôle	Nv	G. Helg	1856
Montmelon	Po	J. Helg	1849	Lamboing	Nv	F. Mathey	1856
Ocourt	Po	Ch. Hantz	1849	Prêles	Nv	Babé	1856
Seleut	Po	J. Helg	1849	Moveller	Dt	Pallain, Liechty	1857
Courchapoix	Dt	P. Prêtre	1850	Sauzy	Cl	Cerf, Liechty	1857
Deyrolle	Dt	E. Pallain	1850	Rebeuvelier	Dt	Pallain, Mathey	1858
Glovelier	Dt	Bodenehr	1850	Cordondin	Dt	Wermelle, E. F. Mathey	1858
Underviller	Dt	Wermelle	1850	Courroux	Dt	J. Helg	1860
Rebêveiller	Mt	Pallain, G. Helg	1850	Bois, les	FM	G. Helg, Vallat	1860
Scheutte, la	Mt	E. Pallain	1850	Châtela	Mt	E. Pallain, Babé	1860
Montenol	Mt	Bodenehr	1850	Vauffelin	Cl	A. Weiss	1868
Soubey	Mt	F. Mathey	1850	Saint-André	FM	M. Vallat	1868
Fahy	Po	Ch. Hantz	1850	St-Ursanne	Po	Ch. Hantz	1869
Montenol	Po	Ch. Hantz	1850	Corgolmont	Cl	J. Froidevaux	1875
Vermes	Dt	M. Vallat	1851	Villeret	Cl	J. Froidevaux	1877
Lajoux	FM	Liechty	1851	Courteletelle	Dt	F. Mathey	1877
Blagnachon	Mt	J. Helg	1851	Renan	Cl	Ch. Hantz	1878
Champoz	Mt	E. Pallain	1851	Sorbier	Cl	F. Mathey	1878
Corcelles	Mt	G. Helg	1851	Ferrière, la	Cl	F. Mathey	1878
Créminal	Mt	J. Frôté	1851	St-Imier	Cl	G. Helg	1879
Grandval	Mt	J. Helg	1851	Courtaive	Dt	J. Froidevaux	1879
Grutte	Mt	H. Hantz, Bodenehr	1851	Vicquex	Dt	Ch. Hantz	1879
Perrette	Mt	Babé	1851	Rebeuvelier	Mt	B. Ankin	1879
Pontenet	Mt	Babé	1851	Tavares	Mt	J. Helg	1879
Roches	Mt	F. Mathey	1851	Roggengbourg	Lf	J. Helg, Ch. Cuttat	1880
Elay	Mt	M. Vallat	1851	Péry	Cl	M. Vallat	1881
Court	Mt	Pallain, Babé	1852	Ederswiler	Dt	Ch. Cuttat	1881
Cheschert	Mt	Bodenehr	1852	Saint-Étienne	FM	J. Froidevaux	1881
Malleray	Mt	Hantz, Blatter	1852	Bodineau	Po	B. Ankin	1881
Monible	Mt	Pallain, Babé	1852	Epauvilliers	FM	E. Mathey	1881
Saïcourt	Mt	G. Helg, Mathey	1852	Nods	Nv	F. Mathey	1882
Sauvies	Mt	F. Liechty	1852	Bressaucourt	Po	B. Ankin	1882
Velleneuve	Mt	J. Frôté	1852	Plagne	Cl	J. Meyer	1883
Blâye	Po	J. Frôté	1852	Romont	Cl	J. Meyer	1883
Enters, les	Pm	Babé	1853	Delémont	Dt	Hölzer, H. Hennet, F. Mathey	1885
Genevez, les	Pm	F. Mathey	1853	Neuveville, la	Nv	Arni	1896
Noirmont, le	Pm	G. Helg, Frôté	1853				
Mont-Tramelan	Cl	J. Helg	1854				
Tramelan-Dessous	Cl	Bodenehr	1854				
Tramelan-Dessus	Cl	F. Mathey	1854				

Les plans cadastraux : une exclusivité jurassienne au XIX^e siècle

Depuis 1815, du point de vue législatif, le Jura a été complètement assimilé à

Berne. Les lois étaient valables partout, de Frutigen à Montenol. Sauf pour le canton. En effet, le législateur a bien dû se rendre compte que l'état d'avancement des mensurations dans le Jura était manifestement différent de celui de l'Ancien Canton. Ce n'est en effet que depuis 1867

que la mensuration cadastrale est entreprise dans l'Ancien Canton et, à l'heure actuelle, elle n'est pas terminée puisque certaines communes de l'Oberland ne disposent encore d'aucun plan parcellaire !

Il a donc bien fallu enregistrer cette situation et doter le Jura de lois spécifiques pour le cadastre, lois actuellement encore en vigueur dans la partie du Jura restée bernoise.

Des questions ouvertes

Nous l'avons dit d'emblée, notre contribution n'a d'autre but que de susciter une recherche plus détaillée dans un domaine captivant. Nous faisons ici appel à nos lecteurs pour compléter la connaissance de notre patrimoine en communiquant les informations dont ils disposent par exemple sur le mode de financement de ces mensurations, sur les géomètres et leurs aides qui y ont travaillé, sur leurs méthodes de travail, de déplacement, sur les problèmes et les contestations soulevés par la délimitation et l'abornement des propriétés.

D'ici à ouvrir une rubrique « cadastrale » dans l'*Hôtâ...*

**Jean-Paul Miserez
Delémont**

Un des moine r constitué faïence et cette ain Bonfol. aussi riva plus mod rendue c poterie. dans son tistique c potier ju endroits pot». La « te l'argile, t tituée pri nium. In pâte pla son, peri sera que de vue g l'ancien C'est au ciers ont situé à l' cier du R ce de cet jourd'h réserves, dustries sionner loin dan let, la fa cependa